

“Le Canada a été le premier pays doté d'une capacité nucléaire importante à renoncer à l'option de l'armement nucléaire. Les gouvernements qui se sont succédé ont choisi de mettre plutôt l'accent sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, sur le commerce nucléaire pacifique et sur le renforcement du régime international de non-prolifération.

En tant que l'un des premiers signataires du Traité sur la non-prolifération, le Canada milite vigoureusement en faveur de la pleine application du TNP (...). Il a à maintes reprises invité instamment les États qui ne sont pas encore parties au Traité à y adhérer le plus tôt possible. Le Canada a en outre appuyé d'autres éléments importants du régime, comme le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et les contrôles multilatéraux applicables aux exportations nucléaires.”

Extrait d'un article par le très honorable
Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires
extérieures, paru dans l'édition du 12 juin 1989
du magazine *Maclean's*.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

ISBN 0-662-95773-3

N° de cat. MAS E54-6/5-1990F

Janvier 1990